Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 78 (1927)

Heft: 8

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les congressistes pourront partir le 30 au soir par les express de 22 ⁰⁵ h. direction Lausanne et de 20 ¹⁵ h. direction Olten-Zurich et par l'omnibus de 20 ¹⁹ h. direction Berne et Fribourg.

Le 31 août, le retour à Neuchâtel se fera assez tôt pour que l'express de 13 08 h. direction Olten puisse être atteint. Il y a des trains, plus tardifs seulement, pour les autres directions.

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. Course d'été de la Société vaudoise de sylviculture. Ce sont les forestiers et les amis de la forêt de l'arrondissement de Vevey qui, cette année, ont accueilli dans leurs bois les membres de la Société vaudoise de sylviculture. Le vendredi 3 juin, 70 sociétaires environ se réunissent à Oron. La course débute par la visite de la forêt de l'Erberey, propriété de l'Institution des Incurables, sous la conduite de M. Golay, inspecteur de l'arrondissement.

Ce boisé, d'une superficie de 105 ha, est formé surtout de peuplements purs d'épicéa; un heureux mélange de sapin et de hêtre vient en rompre la monotonie dans les jeunes générations. La hauteur des arbres, la vigueur et l'abondance du rajeunissement naturel disent d'emblée la grande fertilité du sol. Les vieux peuplements d'épicéa sont fortement atteints de pourriture rouge, dernier tribut que paie la forêt au parcours du bétail.

Après une courte visite de la pépinière, dont l'importance diminue grâce aux opérations culturales qui favorisent le rajeunissement naturel, les promeneurs font honneur à une collation offerte par l'Etat de Vaud. M. Bornand, inspecteur forestier à Payerne, préside dans le même cadre forestier une courte séance administrative. Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est approuvé; de nouveaux membres sont admis dans la Société; le président donne connaissance d'un don de 1000 francs fait à la Société par le Fonds Bourgeois.

M. Golay et M. Muret, inspecteur cantonal des forêts, donnent ensuite quelques renseignements sur l'aménagement et l'histoire de l'Erberey. Dès 1557, la forêt de l'Erberey est propriété de l'Etat de Berne; elle était alors constituée par des feuillus et principalement par le chêne. Sous la domination bernoise, elle est administrée par les gens du bailli d'Oron, qui y possède un important droit d'affouage. Durant cette période, l'Erberey est mise au pillage par les usagers, à tel point que les broussailles envahissent les coupes sur de grandes étendues. Plusieurs communes voisines y possédaient en outre un droit de parcours. Un ancien document fournit d'intéressants détails sur l'exercice des droits d'affouage et les salaires des forestiers, dont la principale tâche était la répression des délits.

L'Erberey, aménagé au tarif III, a un matériel sur pied de 450 m³ à l'ha, excès résultant « d'une sage prudence qu'ont dû montrer les Services publics ». Par l'éclaircie et l'introduction du sapin en mélange, on cherche à rendre de la vigueur aux peuplements équiennes d'épicéa.

M. Aug. Barbey nous donne ensuite les dernières nouvelles de Chermes piceae. Après l'Argovie et les forêts au-dessus du vignoble neuchâtelois, ce sont les districts de Rolle et d'Aubonne qui reçoivent la visite de cet hôte indésirable. La biologie de cet insecte, auquel de savants entomologistes ont consacré de nombreuses études, est fort complexe et mal connue. Cet insecte cause des dégâts multiples au sapin blanc; le plus grave est l'éclatement de l'écorce qui entraîne la mort de l'arbre. Il provoque également une déformation, suivie du dessèchement des pousses terminales. Dans le canton de Vaud, il a été observé à une altitude supérieure à celle que l'on admettait généralement comme limite de son aire d'habitation; il a été en effet observé à 1050 m sur le Mont Chaubert et à 1200 m au Pré de L'Haut-dessus sur Montricher. L'enlèvement rapide des sujets dont l'écorce présente le duvet blanc laineux caractéristique du Chermes piceae est le seul moyen répressif à appliquer. M. Barbey a mis sérieusement en garde les forestiers contre cet insecte qui a déjà anéanti de nombreux rajeunissements de sapin blanc en Suisse centrale.

Dans l'après-midi, nous visitons la colonie de Serix. Grâce à cette bienfaisante institution, l'éducation de nombreux enfants de caractère difficile est menée à bonne fin. A côté de l'instruction primaire, ces garçons reçoivent un enseignement professionnel. Puis, nous gagnons Châtel-St-Denis où nous passons la nuit. Les autorités de cette commune fribourgeoise nous y font un accueil excellent.

Le lendemain, à 7 heures, le départ a lieu sous la pluie, qui ne cessera de tomber toute la journée. Les communes de St-Légier et de Blonay ont toujours porté grand intérêt à leur domaine forestier. Leurs forêts sont aménagées depuis longtemps. M. de Charrière, ingénieur forestier, qui a élaboré le dernier aménagement de ces forêts communales, donne les quelques indications suivantes:

St-Légier: 209 ha, divisés en trois séries suivant l'altitude. C'est dans la deuxième série que les travaux de protection des berges de la Veveyse ont été entrepris. Ces travaux ont été gravement compromis en juin 1917 par une crue subite de ce torrent; seuls les barrages des affluents secondaires ont résisté. La possibilité des forêts communales est de 674 m³; l'ancienne possibilité étant de 556 m³, il s'est produit une sensible augmentation du matériel sur pied, conséquence de la bonne gestion des décennies antérieures.

Blonay: 290 ha, divisés en trois séries d'aménagement dont la troisième a le caractère nettement alpestre. Possibilité: 1360 m³, fournissant un rendement net de 110 fr. à l'ha. Durant la traversée de ces forêts, les autorités des communes précitées nous offrent une généreuse

collation dans le chalet forestier de Fontannaz-David. MM. Baer et Dénéréaz, syndics de St-Légier et de Blonay, nous donnent divers renseignements intéressant leurs forêts:

Le 23 juillet 1924, un ouragan a couché plus de 7000 m³ de bois dans les forêts de St-Légier et de Blonay. Les vides qu'il a causés ont été reboisés au moyen de l'épicéa, sans adjonction d'autres essences en mélange. M. Comte, inspecteur forestier, déplore l'absence des feuillus, surtout celle du hêtre. D'autres forestiers émettent une opinion semblable, mais avec quelques réserves et souhaitent en outre l'introduction du mélèze.

La rentrée sur les Bains de L'Alliaz, où aura lieu la dislocation, s'effectue par le chemin forestier de L'Agreblierey, construit en 1921 par la commune de Blonay. Il a une longueur de 1200 m et franchit trois torrents sur des ponts de béton armé. Le coût de ces ponts, dont le plus grand a une portée de 55 m et une hauteur de 35 m, s'est élevé à 68.000 fr. Devisé à 96.000 fr., l'ensemble de la construction a coûté 110.000 fr. Déduction faite des subsides, les dépenses que cette construction a occasionnées aux communes ont été entièrement couvertes par une coupe extraordinaire de 2500 m³ effectuée dans les forêts nouvellement dévesties par le chemin.

Pendant le dîner aux Bains de l'Alliaz, M. Bornand, président, remercie vivement les autorités des communes de Blonay et St-Légier pour l'accueil qu'elles ont fait à la Société vaudoise de sylviculture et les assure que chacun emportera le meilleur souvenir de cette course.

G. Leuenberger, ing. forestier.

Divers.

Du danger de l'utilisation de matières arsénicales en forêt. Dans notre pays on recourt de plus en plus à différentes substances arsénicales dans la lutte contre divers ravageurs de nos cultures. Ces remèdes sont appliqués sous forme liquide ou poudreuse au moyen d'appareils variés. Les Américains nous ont précédés dans cette lutte; ils emploient contre les ravageurs de la sylve des avions au moyen desquels des forêts entières peuvent être traitées. En Allemagne aussi on combat depuis deux ans la fidonie du pin et la nonne avec l'avion.

Comment les animaux de la forêt supportent-ils cette aspersion de poudres vénéneuses? D'emblée, les chasseurs ont émis la crainte que les oiseaux et même le gros gibier pourraient en souffrir. On a cru pouvoir les tranquilliser en affirmant que de tels cas d'empoisonnement n'avaient pas été constatés, même après le traitement de cantons forestiers étendus.

Il semblerait pourtant que les craintes des chasseurs n'étaient pas sans fondement. C'est ainsi qu'on peut lire dans un périodique forestier allemand ("Deutsche Forstzeitung") ce qui suit: "Dans l'arrondissement forestier de Haste, des peuplements forestiers qui souffraient des ravages d'insectes, ont été, au printemps 1926, aspergés de poudres arsénicales au moyen de deux avions. L'association des chasseurs de la Basse-Saxe a constaté, à la suite de ce traitement, qu'un grand nombre de chevreuils, de lièvres, de lapins, mais surtout d'oiseaux chanteurs ont péri, ces derniers sans doute après avoir consommé des chenilles empoisonnées. A la suite de ces faits, étant donné le danger dont sont menacés le gibier et les oiseaux, la dite association et la "Jagdkammer" allemande ont adressé au ministre compétent une requête tendant à ce que l'on renonce au traitement projeté des forêts voisines du Bückeberg au moyen de ces poudres arsénicales."

("Schweizerische Jagdzeitung", no 16, 1er juin 1927.)

BIBLIOGRAPHIE.

L. F. Hawley and L. E. Wise: "The chemistry of wood." Un volume in-8° de 334 pages avec 19 illustrations dans le texte. Edité par l'American chemical Society, en 1926. Prix: 6 dollars.

En février 1926, le "Journal forestier suisse" a analysé une traduction, parue chez Chapman & Hall et due à la plume de M. A. Rule, de l'excellent traité de M. Klar sur "la technologie de la distillation du bois".

L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au lecteur est une publication américaine qui traite tout le domaine de la chimie du bois. Il constitue un précieux enrichissement de la littérature spéciale, en langue anglaise, relative à la technologie du bois.

Ce livre est divisé en cinq parties. L'introduction est consacrée au bois et à son importance dans l'industrie chimique. Il en appert que de nombreux problèmes de la chimie du bois sont encore à résoudre.

La composition chimique du bois fait l'objet de la seconde partie, qui est fort détaillée. Cette description s'inspire du point de vue purement technologique, à l'exclusion du côté physiologique.

La 3^{me} partie est un résumé critique des méthodes d'analyse du bois; elle contient, sous forme de tableaux, les résultats de quelques-unes de ces analyses. Il est permis de penser que l'on a un peu ignoré les recherches à ce sujet faites en Europe. D'autre part, il est difficile d'établir des comparaisons, étant donné le manque d'unité qui règne aujourd'hui dans les méthodes d'analyse.

La 4^{me} partie traite de la décomposition du bois. Elle est brève et ne saurait avoir la prétention d'être complète. Elle donne, cependant, un tableau suffisant des produits essentiels que l'on peut extraire du bois.

Tout ce qui concerne les propriétés physiques du bois est passablement incomplet, de même le chapitre consacré à la destruction du bois sous l'influence des agents atmosphériques, des animaux et des champignons.

C'était une entreprise un peu téméraire de chercher à condenser, dans un livre de 300 pages, l'état actuel de nos connaissances sur ce vaste domaine de la chimie du bois. Il est vrai d'ajouter que, dans la préface, les auteurs nous disent s'être proposé comme but avant tout de provoquer de nouvelles études bien plus que d'être complets. Ils ont certainement atteint ce but.

L'impression et l'illustration de ce livre sont excellentes. Il contient un index bibliographique fort complet. On peut dire qu'il est destiné avant tout aux spécialistes.

H. Burger.

(Traduction.)